

Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 14 Février 2014

18 heures 15 ⇨ 20 heures 15

Présents : Mmes Boitier, Michon, Lucas, Giorgione, Bréchet, M. Demaizière, Michon enseignants de l'école.

Mme Amendola, Directrice de l'école

Mmes Cieslar, Boyce, Ayasse-Bost, Gudéfin, M. Thubet. Représentants de Parents d'Elèves élus (4 Titulaires et 1 Suppléant)

M. Villeret, Maire de Givry.

Mme Comeau, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires

Excusés : M. Buiron (IEN), M. Pacqaut (DDEN)

1 - Vie de l'école

La directrice remercie les membres présents.

- **Rappel des modalités du conseil d'école :**

La directrice précise que le compte rendu est rédigé par le ou les secrétaires de séance, et que ces derniers transmettent celui-ci pour modifications éventuelles et validation par la directrice. Le compte rendu sera ensuite émarginé par le(s) secrétaire(s) de séance et la directrice, avant envoi et affichage. Mme Gudéfin se propose comme secrétaire de séance.

Remarque parents :

- Les parents élus s'excusent de ne pas avoir fourni les questions pour l'ordre du jour (puisque habituellement elles étaient fournies une semaine avant le conseil et il était spécifié dans l'ordre du jour : questions et remarques diverses) et se disciplineront pour les donner 10 jours avant le conseil comme demandé maintenant.

La directrice accepte leurs excuses (pour les jours de retard) et les remercie de se plier aux exigences demandées en application des textes.

Date de la prochaine réunion : **vendredi 6/06/2014** à 18h15.

- **Effectifs et répartition des élèves dans les classes au 14/02/2014 :**

CP :	23 élèves	M. Michon
CP-CE1:	23 élèves (6 +17)	Mme Boitier
CE1-CE2:	23 élèves (15 + 8)	Mme Michon / Mme Giorgione
CE2:	25 élèves	M. Demaizière
CE2-CM1 :	23 élèves (6 + 17)	Mme Lucas
CM1-CM2 :	22 élèves (14 + 8)	Mme Bréchet
CM2 :	25 élèves	Mme Amendola / Mme Giorgione
Total:	164 élèves	

Mme Colboc nommée sur un poste AVS (Assistante vie scolaire) aide à la scolarisation de plusieurs enfants dont un, faisant l'objet d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation).

- **Informatique à l'école - site Internet de l'école**

Au niveau de l'espace multimédia, Thibaut Miossec a repris le poste de Lucile Rousseau (remplaçante). L'équipe enseignante, étant satisfaite de Lucile, avait souhaité qu'elle puisse rester, mais cela n'a pas pu être possible.

Concernant le site internet :

Questions des parents : Les parents d'élèves apprécient la communication faite au journal de Saône-et-Loire mais déplore que le site internet de l'école ne soit pas mis à jour, serait-il possible de revoir l'organisation du site pour qu'il soit plus attractif ?

Mme Amendola répond qu'en effet la priorité a plutôt été donnée aux élèves qu'au site internet mais comprend la demande. Bien qu'elle n'ait que peu de temps disponible, elle essaiera prochainement de revoir le logiciel installé dont l'utilisation est assez complexe. Un contact avec un ATUIC (responsable informatique de la circonscription) a été pris pour revoir la structure du site, et adopter une gestion plus simplifiée et attrayante. L'idéal serait un accès pour chaque enseignant sur sa propre page web. Cela impliquerait peut être la fermeture temporaire du site internet pour le réinitialiser, le plus judicieux serait donc de le faire pendant l'été...

- Question des parents : extérieur de l'établissement :

- Les chemins d'accès à l'école sont dans un état déplorable lors de mauvais temps, que propose la municipalité ?

M. le Maire précise que le problème vient du fait des nombreuses pluies diluviennes et incessantes de ces derniers jours. Pour l'allée rejoignant la rue A. Calliat à l'entrée de l'école, il faut voir pour éventuellement légèrement modifier la pente (mais celle-ci ne doit pas excéder 4 % sur les 15 mètres pour respecter les normes d'accès handicapés) ; des saignées sur les bords ont déjà été faites pour essayer d'évacuer l'eau vers la pelouse. Quant aux abords de la salle des fêtes, il faudra attendre la fin des travaux, soit cet été, pour voir les aménagements extérieurs se terminer.

2- Sorties pédagogiques / et activités spécifiques des classes :

La directrice précise que de nombreuses sorties sont réalisées tout au long du cursus scolaire des enfants, mais insiste sur le fait que la priorité des enseignants reste de mener à terme les programmes. Les sorties ne sont pas une obligation scolaire, elles doivent être en relation avec un projet de classe.

De nombreuses activités ont donc eu lieu :

- Sortie à la patinoire de Chalon pour la classe de CE2 le 05/12
- Intervention d'une personne du Grand Chalon : projet sur l'eau avec la classe de CE2-CM1 le 10/12.
- Fête de Noël avec le « Marché de Noël » (organisé par l'association des Petits Givrotins) et les chants des enfants, le 20/12/2014.
- Sortie à la patinoire de Chalon et au Musée Denon pour les deux classes CE2/CM1 et CM1/CM2 le 16/12.
- Mise en œuvre du projet musical 2013/2014 tout au long des périodes 2, 3, 4 et 5 pour le cycle 3. Aboutissement : rencontre musicale du samedi 14 juin, avec le projet danse du cycle 2 à venir.
- Bilans infirmiers pour les élèves de CE2 en décembre et janvier.
- Visite historique de Givry : classe de CE2-CM1 le 21/01.
- Education à la Prévention Routière (permis piétons) pour tous les CE2 le 16 et 17/01.
- Intervention d'une personne du Grand Chalon : projet « MT dents » avec la classe CP le 27/01 et fabrication de dentifrice le 20/02.
- Sorties à la bibliothèque de Givry pour toutes les classes de l'école en janvier / février /mars 2014. (Animations lecture projet Livralire pour 4 classes)

Activités à venir de mars à juin 2014 (liste non exhaustive)

- Sortie spectacle au Conservatoire pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 le 11/03.
- Sortie spectacle « Nomade si j'veux » salle des fêtes de Givry pour les classes de CP le 18/03.
- Mise en œuvre du projet Danse avec M. Givors en période 4 et 5, sur le cycle 2, aboutissement : rencontre du samedi 14 juin.
- Cycle natation au Centre Nautique de Chalon/Saône pour les CP et CP/CE1, en période 4 & 5 (du 07/04 au 20/06)
- Intervention d'une personne du Grand Chalon : projet « apprendre à porter secours» avec la classe CP le 15/04) à l'école. Une dernière séance aura lieu début juin: participation à des ateliers pratiques et ludiques en lien avec les thèmes proposés par le Grand Chalon sur la santé, la sécurité et l'environnement et visite d'un établissement à Chalon.
- Visite station d'épuration classe de CE2 le 18/04.
- RIE (Rencontres Inter Ecoles EPS) pour les CM1/CM2, CM2 le 20/05.
- Fête de l'école le samedi 14/06.

Relations CM2 / collège et maternelle/CP

❖ Liaison CM2 / collège :

Une rencontre a eu lieu avec la classe de 6^{ème} bilangue de Mme Dangmann professeur d'allemand, en janvier pour les 32 élèves de CM2, pour qu'ils puissent faire leur choix de langue pour la 6^{ème}. Une prochaine rencontre aura lieu avec la visite de Mme Dangmann à l'école. La visite du collège Le Petit Prétan par les CM2 ne sera pas mise en place cette année car il s'est avéré que les précédentes expériences n'ont pas été concluantes avec des élèves de 6^o très excités et ne reflétant pas une bonne image du futur à venir, mais une journée portes ouvertes sera semble-t-il, reconduite par le collège.

Demande des parents : faire cette journée plus tôt dans l'année, pour éviter ces débordements, car la suppression totale reste dommageable pour les CM2, à qui cela permettait de dédramatiser les lieux.

❖ Liaison école maternelle et classes CP et CP-CE1 :

- le 19/12, autour de Noël (chants, projection d'une histoire, goûter offert par les élèves de maternelle, dans leur école)
- le 21/02 autour de la lecture (salle polyvalente école élémentaire avec Projection et lecture par les CP et CP-CE1 de deux histoires d'animaux ; Goûter beignets offerts par les élèves aux GS). Présentation aux élèves du projet Poésie : d'ici le 30 juin, chaque classe devra travailler en Poésie et Arts visuels autour du thème « Si j'étais ... »)
- Le 30/06 : Restitution des poésies des élèves sous la forme choisie par la classe, à l'école maternelle.
- Le 03/07 : Ateliers Arts visuels et BCD pour les élèves de l'école Élémentaire (animés par les Enseignantes de maternelle à l'Ecole maternelle), Visite de l'Ecole Élémentaire par les futurs CP : deux ateliers leur seront proposés sur place, Atelier écriture par Mme Boitier, Atelier lecture par Mr Michon.

Ce dernier point « relations entre établissements » était également évoqué dans les questions des parents d'élèves.

3 - Projet d'école 2014-2017 :

Le travail concernant la réécriture du projet d'école a commencé. Le travail de l'équipe enseignante est en cours. Une fois abouti, le projet sera envoyé à M. Buiron, pour validation puis présenté au prochain conseil d'école.

4- Comptes de la coopérative scolaire : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Soldes au 31/01/2014 :	Crédit Agricole.....	11 897,81
	Caisse.....	36,65
	Total :	11 934,46 euros

Les parents sont vivement remerciés pour leur participation et leur aide lors des diverses manifestations (activités, gâteaux, sorties ...). Les enseignants soulignent la présence des parents à chaque sollicitation et les en félicitent. Durant la réunion, l'association des petits givrotins, par l'intermédiaire de Mme Cieslar, fait don de 2000 euros supplémentaires pour la coopérative scolaire. L'équipe enseignante remercie l'association pour ce don.

5- Travaux à l'école et équipements :

Remerciements aux services municipaux qui interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien.

Travaux et équipements retenus en 2014 :

Chaque année une liste de demande de travaux et d'équipements est transmise par l'école à la Municipalité qui en étudie la faisabilité en fonction des moyens disponibles. M. le Maire informe que la Municipalité de Givry ne peut pas donner d'informations pour l'instant sur les gros travaux, au vue des élections de Mars 2014.

Le problème d'air dans les tuyaux de chauffage, le composteur et la demande de bancs dans la cour d'école pourront être traités, comme les tracés souhaités pour des jeux. Pour l'informatique (concernant l'entretien, le nettoyage des ordinateurs), M. Villeret répond qu'un point détaillé des besoins devra être fait pour l'intervention d'une personne.

6- Périscolaire

Les parents d'élèves remercient la municipalité et l'école du compromis trouvé pour pouvoir récupérer les enfants à partir de 17h30 à l'étude.

Questions des parents : Pouvez-vous rappeler les modalités et délais cas de désinscriptions aux différents services périscolaire (étude, cantine, garderie) ?

La municipalité rappelle que les inscriptions doivent être clôturées le jeudi précédant la semaine concernée et tolère jusqu'au vendredi matin. Passé ce délai, il devient impossible d'établir correctement les listes pour les différents services périscolaires de la semaine. Notamment pour l'étude, il est nécessaire de prendre en compte qu'au-delà de 24 élèves, on ne peut plus accepter les enfants.

Mme Comeau signale quelques « abus » et un manque de rigueur de certains parents qui ne décommandent pas et inscrivent systématiquement leurs enfants à l'étude pour les retirer

au dernier moment, ce qui pénalise peut-être un autre enfant de pouvoir profiter de ce service.

Les désinscriptions doivent rester exceptionnelles pour quelque service que ce soit. Pour la cantine, toute désinscription doit se faire avant 9h le matin même, pour éviter la facturation. La mairie constate que 15 repas par jour sont jetés à cause d'enfants non présents le midi. La Sogeres a d'ailleurs manifesté son inquiétude auprès de la municipalité, de reprendre autant de repas par jour.

La municipalité réfléchit en ce moment à un moyen de remplir les inscriptions aux services périscolaires via internet. Cela permettrait de ne pouvoir accéder à tous les services en même temps grâce à un verrouillage éventuel du système. (Par exemple, on ne pourrait plus inscrire le soir à la fois étude, bus, garderie).

Il est important de se désinscrire de ces services, lorsqu'un enfant est pris pour une APC (Activité pédagogique complémentaire) le soir.

Questions des parents : En cas d'annulation exceptionnelle de dernière minute serait-il possible de récupérer les enfants en sortie d'école et non d'attendre qu'il soit emmené en garderie ou à l'étude ? Dans ce cas le service sera-t-il facturé ?

Exceptionnellement, un enfant peut être récupéré au moment de l'ouverture du portail rouge, sans être facturé des services « études » ou « garderie ». Dès lors que l'enfant est pris en charge par le maître d'étude, celui-ci ne pourra pas être récupéré avant 17h30. De même, un enfant pris en charge par le personnel de garderie sera récupéré au centre de loisirs.

Remarques des parents : Récemment l'étude du jeudi a été supprimée faute de disponibilité des professeurs. Les parents constatent que le jeudi pose problème, les enfants ayant des devoirs à faire, à la différence du mardi ou du vendredi, veille d'un jour non travaillé. La municipalité se propose de réfléchir à cette demande des parents.

Questions des parents : La municipalité a-t-elle eu un retour des questions et remarques évoquées à destination de la Sogeres ?

Les problèmes évoqués étaient notamment sur la quantité de sauce dans les crudités et le menu omelette/frites non dissocié. La municipalité répond que les menus sont établis avec un diététicien et seront inchangés. Les carottes sans sauce ne peuvent se faire à cause de l'oxydation de celles-ci. Le problème omelette/frites concerne apparemment une très faible minorité.

Un parent d'élève demande à pouvoir éventuellement manger à la cantine, les services municipaux répondent que cela a déjà eu lieu et peut se reproduire, la seule obligation étant qu'un élu soit présent. Une réflexion est en cours pour fixer une prochaine date.

Questions des parents : Est-ce que la discipline en cantine s'est améliorée ? Oui, aucun nouvel événement n'est à retenir.

Question parents : Serait-il possible que les convocations aux réunions ne se fassent pas du jour au lendemain et qu'elles soient faites à l'ensemble des parents élus ? La municipalité s'excuse pour les réunions en urgence, et à l'avenir, informera tous les parents élus afin que ceux-ci puissent se concerter et s'organiser.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le site internet de l'école (<http://primaire.givry.free.fr/index.html>), via les onglets Informations puis Conseil d'Ecole). Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme Gudefin

La Directrice, Mme AMENDOLA.